

RENTREE 2021

COVID 19

L'activité (judo / ju-jitsu / taïso et self defense) pour les enfants et pour les adultes est accessible dans l'application des protocoles établis par le gouvernement, la fédération et la municipalité. Spécialement, l'exigence du pass sanitaire, et le respect des règles de protection que sont le port du masque et la désinfection des mains, sont absolus pour pénétrer dans la maison des sports et utiliser les vestiaires et le dojo.

Salutations sportives.

Le président, le 28.08.2021